

# DROITS DE L'ENFANT & PAUVRETE : L'URGENCE DE REAGIR !



Eduqué·s aujourd'hui, plus libres demain



Fédération des APAJH

au service de la personne en situation de handicap



ENTRAIDE  
Universitaire



mission  
laïque  
française



pédagogie coopérative



## Contact Presse :

Florine Pruchon – Chargée de  
mission Droits de l'Enfant -  
Solidarité Laïque  
06 71 99 38 68

[fpruchon@solidarite-laique.org](mailto:fpruchon@solidarite-laique.org)

17 octobre – journée internationale de lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui partout dans le monde et particulièrement au Moyen Orient, des enfants – de par les conflits dont ils sont victimes – vivent en situation d'extrême pauvreté. Leurs droits garantis par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), sont bafoués, notamment leurs droits à la protection et à l'éducation.

Solidarité Laïque et ses membres<sup>1</sup> dénoncent le non-respect des droits de l'enfant et déplore le manque d'actions des pouvoirs publics.

Ils résident en Syrie, en Irak, au Yémen, en Libye, en Erythrée, en République Démocratique du Congo, au Soudan, en Ukraine... Ces enfants sont touchés par la misère matérielle mais aussi affective, culturelle et intellectuelle. Sous nos yeux, cette pauvreté atteint plusieurs millions de personnes, poussées à l'exil, dont de nombreux enfants. Cette situation est une véritable entrave à l'exercice de leurs droits, bien qu'ils soient garantis par la CIDE. Adoptée il y a déjà plus de 25 ans, elle atteste notamment du droit à la protection, de celui de vivre dans des conditions de vie décentes ou encore du droit à l'éducation y compris en cas de conflits armés.

Pauvreté et conflits poussent de plus en plus d'enfants à travailler pour subvenir aux besoins de leur famille. Quatre Syriens sur cinq vivent désormais dans la pauvreté depuis l'éclatement du conflit et les enfants syriens contribuent aujourd'hui au revenu de la famille dans trois quarts des ménages recensés<sup>2</sup>. Une situation contraire au respect des droits de l'enfant et qui constitue un véritable obstacle à leur développement et à leur bien-être.

Une autre conséquence directe de ces situations est le non accès à l'éducation. Ils sont plus de 13 millions<sup>3</sup>, soit 4 enfants sur 10 dans les pays les plus touchés, à ne pas aller à l'école. En Syrie, 1 enfant sur 3 n'est pas scolarisé au primaire. Cette situation déplorable apparaît dès le début des conflits dans leur pays d'origine, se prolonge durant la durée de leur exil et se poursuit aussi lors de l'arrivée dans leur pays d'accueil. La grande majorité de ces réfugiés est bloquée en Jordanie, au Liban et en Turquie. Si quelques solutions ont été trouvées pour scolariser une partie de ces enfants, les autres en sont privés alors que le retour dans leur pays ne semble pas envisageable dans les mois voire les années à venir. Par exemple, au Liban, en 2013, 90% des enfants réfugiés n'étaient pas scolarisés<sup>4</sup>.

Il est temps de réagir pour que le droit à l'éducation devienne de toute urgence une priorité dans les pays touchés par un conflit. Elle est un enjeu majeur pour le développement. Ses bienfaits, notamment dans les situations de crise, ont été démontrés comme sa capacité à prévenir les conflits. Une étude de l'UNESCO a montré que lorsque le pourcentage de jeunes atteignant un niveau d'instruction secondaire était multiplié par deux, passant de 30 à 60 %, le risque de conflit diminuait de moitié.

En ce sens, Solidarité Laïque et ses membres recommandent que :

- La France condamne officiellement le non-respect des droits de l'enfant et accorde une aide pour scolariser immédiatement ces enfants. Il est plus que jamais nécessaire d'atteindre la recommandation de l'UNESCO et de la Campagne Mondiale pour l'Education<sup>5</sup> sur la part dédiée à l'éducation dans l'aide humanitaire, soit au moins 4%, afin que cette aide bénéficie à tous les enfants touchés par un conflit.

- De manière plus globale, l'Aide publique au développement (A.P.D.) doit être recentrée sur les pays pauvres prioritaires, en consacrant à l'éducation de base au moins 50% des crédits dédiés à l'éducation

- La France s'engage aussi à un meilleur respect des droits de l'enfant sur son territoire, notamment pour les enfants en situation de pauvreté y compris les enfants réfugiés et les mineurs isolés étrangers.

**Le respect des Droits de l'Enfant en France comme à l'international est une de nos priorités !  
Solidarité Laïque et ses membres s'y engagent et militent chaque jour en ce sens !**

1 Dont notamment l'APAJH, les Aroeven, l'Entraide Universitaire, la Mission Laïque française, l'OCCE, le SNUipp-FSU, les PEP, l'Unsa éducation.

2 Save the Children et UNICEF, *Small hands heavy burden – How the syria conflict is driving more children into Workforce?*, juillet 2015 - [https://www.savethechildren.net/sites/default/files/SCIUnicefChildLabourReport\\_July2015.pdf](https://www.savethechildren.net/sites/default/files/SCIUnicefChildLabourReport_July2015.pdf)

3 Magazine Good Planet Info, Moyen-Orient : les guerres privent d'école 13 millions d'enfants, sept 2015 -

<http://www.goodplanet.info/actualite/2015/09/03/moyen-orient-les-guerres-privent-decole-13-millions-denfants/>

4 Unesco, Education pour tous 2000 -2015 : progrès et enjeux, 2015 - <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002324/232433f.pdf>

5 SL est membre de la Campagne mondiale pour l'éducation